

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 95

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La trouvaille de Marthe

Derrière la croisée, collées aux vitres, deux mignonnes faces rondes, encadrées d'un nimbe d'or fin, suivent de leurs grands yeux innocents les passants qui se retournent, charmés, pour leur sourire. Elles ressentent à peine, tant leur attention est grande, et le temps à autre poussent de gros soupirs dévorés.

— Il ne vient pas, petite sœur ! Peut-être est-il passé sans que nous l'ayons vu !

Elles redoublent de vigilance ; tous les jeux ordinaires sont délaissés ; elles ne quittent plus leur poste d'observation tandis que leur petite sœur Renée, juchée sur sa chaise haute, regarde vaguement au dehors, souriant aux pierrots qui volent dans la rue.

Cette jeune personne, qui a quinze mois, a entrepris de se chauffer elle-même et enfle son petit pied dans le talon de ses bottons bleus. Cette opération épineuse ne réussissant pas, elle place triomphalement ses chaussons sur sa tête et rit en montrant ses dents de lait. Elle se trouve belle ainsi et jase dans un joli babil d'oiseau où s'égaré parfois des syllabes humaines.

— Oh ! dis, maman, explore Marthe en venant s'appuyer sur le bord du lit de sa mère, cette fois ce sera un petit frère, promets !

Car c'est là le secret de sa surveillance : elle guette le marchand d'enfants ! Elle désirerait tant un petit frère !

Maman promet en souriant et en soupirant à la fois. Ses doigts tremblent un peu en cousant une dentelle neuve aux rideaux blancs de la berceuse qui a déjà servi trois fois à ses trois filles. Le désir de ses fillettes est aussi le sien, sans qu'elle ose cependant l'avouer... Un garçon !

Mais elle a si peur d'une déception qu'elle ne veut pas y penser et c'est encore un ruban rose qu'elle noue à la flèche du berceau où dorment tour à tour Marthe, Jeanne et Renée !

Et pendant que, délicatement, elle étale les larges coques satinées, une foule de rêves, d'espérances, d'ambitions chuchotent en elle, en dépit de sa volonté... Si pourtant, cette fois, on devait remplacer ce nœud-là par un autre, d'une autre couleur, un bleu, préparé depuis si longtemps et qui dort toujours au fond de son tiroir.

Hélas ! ce ruban bleu lui rappelle une déception trois fois renouvelée, à la naissance de chacune de ses trois filles !... Un garçon ! Ah ! si c'était un garçon !

... Certes, elle les aime bien, ses chères mignonnes ! Mais, comme toutes les mères, elle souhaite passionnément avoir un fils !... Et puis elle est prévoyante, tourmentée par le souci de l'avenir. C'est si difficile à caser des filles !

Marthe et Jeanne, les jambes vacillant de lassitude, ont traîné enfin une chaise près de la fenêtre et se sont décidées à s'asseoir. La tête de la petite aînée travaille... C'est presque une grande personne maintenant, vous savez... qui a déjà goûté à l'arbre de la science ; elle sait épeler des mots de trois syllabes et arrondit des *o* et des *a* sur un cahier bien tenu. Mais son jeune cerveau poursuit en ce moment une tâche très embrouillée... Elle est très absorbée.

Ça doit coûter très cher un petit frère !... Une poupée en vie, oh ! ça doit coûter beaucoup d'argent !... Et elle entend sans cesse papa et maman répéter qu'ils ne sont pas riches !... Comment vont-ils faire ? Or, le petit frère de sa grande amie Madeleine a été trouvé dans un gros chou du jardin. Celui-ci n'a rien coûté. Peut-être l'ange gardien fait-il ce cadeau aux gens qui sont trop pauvres pour acheter cet objet de luxe !... Et sans en rien dire, Marthe a prié souvent pour que le bon ange se montre généreux envers ses parents. Elle a été bien sa-

ge, elle a redoublé d'application et d'obéissance pour qu'il fût content d'elle ! Quelle joie, quelle surprise pour papa et maman si elle était exaucée ! Quel orgueil de leur dire : « C'est aux prières de votre petite Marthe que vous devez cela ! »

Mais voilà un grand embarras qui la plonge dans un océan de perplexités ! La maison n'a pas de jardin potager. Comment fera le bon ange pour remplir son message ? Où déposera-t-il son précieux fardeau en arrivant du paradis ? Et Marthe se creuse la tête avec désespoir pour préparer un arrangement convenable à l'envoyé du ciel.

Le lendemain Marthe reprit son poste d'observation, attendant toujours l'ange gardien.

Soudain elle tressaille et se penche avidement en avant. La petite bonne Nanette rentre du marché chargée d'un énorme panier, et sous le couvercle soulevé par l'abondance des denrées, Marthe vient de distinguer les feuilles frisées d'un chou colossal. Vivement, elle dégringole de sa chaise et se glisse dans la cuisine. La bonne est montée rendre compte de ses dépenses à madame, et la fillette reste seule, en tête à tête avec le panier déposé sur la table.

Entremblant, elle l'entr'ouvre ; elle hésite, elle a un peu peur : s'il était là-dedans pourtant ! Bien sûr, elle va le voir, blotti dans le cœur même du chou, frissonnant et nu comme les petits baigneurs de porcelaine cachés dans les gâteaux des Rois ! Et soudain résolue, pressée de voir le petit frère tant désiré, Marthe arrache le légume du panier et éparpille rapidement les feuilles.

Nanette déplore avec madame l'enchérissement du beurre et des asperges, quand soudain un cri perçant suivi de longs sanglots lui coupe la parole.

— Mon Dieu ! cria la bonne effarée en se précipitant dans la cuisine, Marthe doit s'être coupée !

Assise par terre au milieu des débris du chou morcelé, la fillette pleure à chaudes larmes.

— Oh ! maman ! maman ! crie-t-elle dans le désespoir de sa déception, ses poings sur les yeux et sa petite poitrine toute haletante, je cherchais un petit frère... et j'ai trouvé une chenille !...

... Console-toi, Marthe ! L'ange t'a exaucée... Il écoute toujours les voix pures comme la tienne et les cœurs simples qui l'invoquent ! Et ce matin, c'est un nœud bleu qui flotte au-dessus des rideaux blancs sous lesquels dort le petit frère, tombé du ciel pendant ton sommeil !

MATHILDE ALANIE.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 93 du *Pays du Dimanche* :

364. ENIGME.

La montre.

365. RÉBUS GRAPHIQUE.

Un soupir vient souvent d'un souvenir

366. PSEUDONYME.

LA COMTESSE LE LIPONA.

Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon I^{er}, veuve du roi de Naples Joachim Murat, adopta ce titre et ce nom.

Lipona est l'anagramme renversée de *Napoli*.

367. MOTS EN TRIANGLE.

C A M A R A D E
A M I R A L E
M I R A G E
A R A B E
R A G E
A L E
D E
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Etvariza à Porrentruy ; Eva P. à Porrentruy ; Alfred Marquis à Mervelier ; Le Baron à St-Imier ; Lukas et son ami Lubin à Porrentruy ; Rosa Froidefontaine à Porrentruy ; Le philosophe à St-Imier ; L'Ermite devenu moine Bouche-trou à Sauley ; Mütterli, Riki et Cousine, le trio dispersé.

372. ENIGME.

Nous sommes plusieurs sœurs ayant même vie [sage] Mais chacune a son nom et chacune a sa voix ; Nous montons des degrés où, d'étage en étage, Nous prenons notre rang assigné par nos lois.

373. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X 1° — Fruit du midi.
X X X X X 2° — Indépendance.
X X X X X 3° — Vieux soldat.

374. LANGAGE FRANÇAIS.

Quelle est l'origine de cette expression devenue familière :

Et le pouce ?

375. LOGOGRIPE.

De cinq lettres je me compose,
Et dans l'antiquité je fus un écrivain
Dont on garde le nom, et de plus un romain.
Mais pour être tout autre chose,
Otez-moi tête et queue, et n'en laissez que trois,
Vous me verrez bientôt, grâce à d'habiles [doigts],
Vêtement très indispensable.

Les trois lettres encor qui commencent mon [nom]

Me font un signe vénérable
Dont le temps marque chaque front.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 7 novembre prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courfouvre. — Le 29 à 3 h. pour voter les crédits nécessaires pour les plans d'une route entre Courfouvre et Soulece.

Fregiécourt. — Le 29 à 2 h. pour autoriser le conseil à ester en justice, s'occuper d'un chemin, voter les règlements d'assistance et fixer le traitement du teneur des registres des domiciles.

Miécourt. — Le 5 novembre à midi pour voter les règlements d'assistance, décider des dégrèvements et l'échange de parcelles entre propriétaires etc..

Roche d'Or. — Le 29 à 2 h. pour décider quels chemins seront réparés, adjuger le façonnage etc..

Epawillers. — Samedi 4 novembre à 9 h. pour passer les comptes, voir s'il y a lieu d'annuler l'art. 49 du règlement communal, secours aux indigents.

Goumois. — (3^e section) Le 29 à 2 h. pour décider si la commune veut souscrire un emprunt.

Les Bois. — (2^e section) Le 29 à 2 h. pour décider si l'on veut accepter le tracé de chemin de fer, passer les comptes.

Cote de l'argent

du 25 octobre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.